

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Réaction au rapport de l'INSPQ

Les restaurants proches des établissements scolaires nuisent aux politiques alimentaires

Montréal, le 13 octobre 2015 – À la suite de la publication d'une nouvelle étude de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) établissant une association entre la proximité des restaurants rapides des écoles et les comportements alimentaires, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) rappelle que des mesures d'urbanisme, comme le zonage, devraient être considérées par le gouvernement pour améliorer l'environnement alimentaire des jeunes.

« Ces conclusions confirment ce que les ministères de l'Éducation et de la Santé savent déjà : les restaurants proches des établissements scolaires nuisent aux politiques alimentaires mises en place depuis 2007 », note Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids. « Il est préoccupant qu'aucun effort du gouvernement n'ait été fait en la matière, surtout quand on sait que c'est l'un des facteurs principaux limitant l'efficacité de ce virage santé dans les écoles secondaires. Pourtant, ce constat figurait déjà, en 2012, dans le bilan des résultats de la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. »

La Coalition Poids souligne que certaines municipalités ont déjà adopté des règlements de zonage pour limiter l'implantation de nouveaux restaurants rapides près des écoles, mais que le gouvernement pourrait agir pour faciliter leur mise en oeuvre. « Dans certaines écoles, on observe un retour des frites et de la pizza dans les cafétérias. Il est impératif de préserver les améliorations de l'offre alimentaire et de ne pas saboter ces acquis par la compétition d'aliments malsains facilement accessibles autour des établissements scolaires », conclut Corinne Voyer.

En juin dernier, la ministre déléguée à la santé publique, Lucie Charlebois, a déclaré étudier la possibilité d'établir des règles de zonage près des écoles pour contribuer à prévenir la problématique du poids chez les jeunes. Ces intentions ont été exprimées à la suite de critiques formulées par le commissaire au développement durable, Jean Cinq-Mars.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes liés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, www.cqpp.qc.ca.

Pour toute demande médiatique, contactez :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Cellulaire : 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca